

Questions au Feuilleton

LA FONCTION PUBLIQUE

MESURE CONCERNANT LA NORMALISATION DES MÉTHODES DE NOMINATION DES HAUTS FONCTIONNAIRES

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin) demande à présenter le projet de loi C-681, visant la nomination des sous-ministres, sous-ministres associés et sous-ministres adjoints.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Schellenberger: Madame le Président, ce projet de loi a pour but de normaliser les critères devant régir la nomination et le mandat des hauts fonctionnaires et d'assujettir la durée de ce dernier à celle d'une législature. La Fonction publique serait ainsi davantage comptable au gouvernement du jour et à l'électorat.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LE CODE CRIMINEL

MODIFICATION CONCERNANT L'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona) demande à présenter le projet de loi C-682, tendant à modifier le Code criminel (victimes d'infractions).

Des voix: Expliquez-vous.

M. Kilgour: Madame le Président, ce projet de loi part du principe que les victimes sont trop souvent négligées dans notre régime judiciaire. Il se divise en deux parties. La première autoriserait les tribunaux à dédommager les victimes d'actes criminels qui ont subi un préjudice physique ou moral. La seconde exigerait que le solliciteur général (M. Kaplan) et le ministre de la Justice (M. MacGuigan) se livrent à une étude avec leurs homologues provinciaux dans un délai prescrit pour établir un ensemble de règles qui raffermiraient les droits des victimes dans notre régime judiciaire.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

RÉFORME DU SÉNAT

COMPOSITION DU COMITÉ SPÉCIAL MIXTE

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, il y a eu des entretiens entre les partis et j'ai ici une motion que la Chambre consentira, je crois, à adopter à l'unanimité, sans débat. Je propose donc:

Que les membres devant représenter la Chambre des communes au sein du comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la réforme du Sénat du Canada soient: M. Andre, M^{lle} Campbell (South West Nova), MM. Comtois, Dubois, Epp, Harquail, Hopkins, Jarvis, MacLaren et Murphy; et qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

(La motion est adoptée.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 2279 et 4467.

[Texte]

LA COLLECTE DE CONTRIBUTIONS À UN PARTI POLITIQUE

Question n^o 2279—**M. Cossitt:**

1. Des ministres ont-ils consenti ou consentiront-ils à rencontrer des personnes disposées à payer une certaine somme et, le cas échéant, a) lesquels, b) ces ministres ou d'autres personnes agissant en leur nom font-ils une promotion active de ces rencontres, c) la somme en question est-elle de \$150 et sinon, de combien?

2. Le gouvernement a-t-il pour politique de permettre uniquement à ceux qui en ont les moyens de payer certaines sommes pour rencontrer des ministres et, le cas échéant, comment les autres peuvent-ils obtenir un rendez-vous avec un ministre?

3. a) Quel est le but de cet exercice, b) les ministres remettent-ils cet argent au Parti libéral du Canada et, le cas échéant, les personnes qui ont versé ces montants peuvent-elles les déduire de leur impôt?

4. Les ministres offrent-ils des cocktails, de la nourriture ou d'autres faveurs aux intéressés lors de ces rencontres et, le cas échéant, l'argent versé pour ces faveurs provient-il du Trésor?

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1. Non. 2 à 4. Sans objet.

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

Question n^o 4467—**M. Neil:**

1. Depuis la création de la Société pour l'expansion des exportations, quelle est la valeur totale des accords financiers conclus au nom de Bombardier Inc. de Montréal?

2. Quel taux d'intérêt la SEE perçoit-elle sur ce financement?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): La Société pour l'expansion des exportations déclare que:

1. La valeur totale des accords financiers conclus par la SEE ou son prédécesseur, la Société d'assurance des crédits à l'exportation, et les emprunteurs étrangers, aux termes desquels Bombardier Inc. était l'exportateur attitré, s'élève à 153,925 millions de dollars can. et à 995,843 millions de dollars américains au 31 janvier 1983.

2. La Société a pour politique générale de ne pas dévoiler les détails d'opérations telles que celles qui font l'objet de la présente demande. Pour ce qui est des taux d'intérêt, étant donné l'âpre concurrence que se livrent les pays dans le domaine du commerce extérieur, il n'est pas dans l'intérêt du public que la Société pour l'expansion des exportations discute de sa participation aux opérations d'exportation conclues ou envisagées. De tels renseignements aideraient en effet les concurrents des exportateurs, au pays ou à l'étranger. Vu que les entreprises communiquent à la SEE des renseignements confidentiels sur leurs soumissions, participations ou négociations, la Société se garde, précisément pour respecter cette confidentialité, de discuter d'une transaction ou même de dire qu'elle a été présentée pour une transaction jusqu'à ce que les modalités de la vente aient été arrêtées. La SEE divulgue sa participation à des opérations de prêt direct lorsque la convention de financement a été signée et, sur demande, en ce qui concerne les assurances-crédits et les garanties d'investissement à l'étranger, lorsque l'exportateur ou l'investisseur en autorise la divulgation. La réponse précisera si l'exportateur ou l'investisseur n'ont pas donné leur consentement. Lorsque la SEE rend publique sa participation directe à des opérations de prêt, elle